

Les besoins de l'enfant lors de la séparation ou divorce de ses parents

Lorsque vous commencez à penser à une entente parentale, il y a beaucoup de décisions à prendre comme celles où l'enfant habitera et comment seront divisées les dépenses. Pour les enfants, la séparation ou le divorce peuvent susciter de nombreuses émotions. Dépendamment de la manière dont les parents vivent la séparation ou le divorce, les enfants peuvent se sentir déchirés entre les deux parents. Ils peuvent avoir de la difficulté à s'adapter. Des difficultés scolaires peuvent parfois survenir, et même des problèmes de confiance en soi.

Cependant, tout n'est pas négatif. Plusieurs études ont suggéré que même s'il s'agit d'une période difficile, il y a de nombreuses choses que les parents peuvent faire afin de diminuer les conséquences de la séparation ou du divorce sur les enfants. Les familles qui vivent cette situation peuvent voir une opportunité de croissance et de développement.

La liste suivante énumère de nombreux facteurs qui sont primordiaux dans l'adaptation d'un enfant suite à un divorce ou une séparation. Vous pouvez jouer un rôle actif en vous assurant que votre enfant a l'information et l'aide dont il a besoin pour s'ajuster aux changements.

Les besoins de l'enfant

- Être protégé des conflits et de la violence;
- Reconnaître que les deux parents apportent des ressources émotives, de la protection, de la supervision, un exemple, une identité, l'enfant n'a pas à choisir un parent;
- Aide financière adéquate;
- De l'information positive au sujet des changements familiaux et une communication basée sur le respect;
- Assurance qu'il n'est pas responsable de la séparation;
- Respect de l'héritage culturel et religieux;
- Avoir le sentiment que ses besoins sont pris en considération.

Jusqu'à ce que les parents d'un enfant parviennent à une entente ou que la cour rende une ordonnance, les parents sont réputés avoir la garde conjointe de leurs enfants, les mêmes droits, devoirs et pouvoirs.

Pour en savoir davantage, vous trouverez sur le site saskinfojustice.ca le guide révisé : [Les droits de l'enfant, des parents et de la famille](#) ou contactez-nous : 1 855-924-8543 / centre@saskinfojustice.ca